

SEMAINE DE LA SÉCURITÉ CIVILE : LA VILLE DE BEAUHARNOIS ENCOURAGE LES CITOYENS À PRENDRE LEUR SÉCURITÉ EN MAIN

Beauharnois, le 12 mai 2023 – La Ville de Beauharnois se joint à la campagne de sensibilisation lancée par le ministère de la Sécurité publique à l'occasion de la *Semaine de la sécurité civile*, qui se déroule cette année du 7 au 13 mai sous le thème « Ma sécurité, ma responsabilité ».

Pour l'occasion, nous rappelons qu'il est important de prendre notre sécurité en main en se préparant à faire face à tout type de sinistre. Pour cela, il est recommandé de préparer un plan familial d'urgence et une trousse d'urgence à domicile. Ces préparatifs permettent de réduire les risques et les conséquences d'un sinistre.

PRÉPARATION D'UN PLAN D'URGENCE

Dans certaines situations d'urgence, les équipes de secours pourraient tarder à arriver. Vous êtes donc le premier responsable de votre sécurité et celle de votre famille. La meilleure façon de vous préparer est d'élaborer un plan familial d'urgence. Voici quelques conseils pratiques pour vous aider à préparer votre plan.

Tout d'abord, assurez-vous d'avoir chez vous en tout temps une trousse d'urgence et de dresser une liste de coordonnées des personnes à joindre en cas d'urgence (membres de votre famille, garderie, école, municipalité, etc.).

Il est également important de faire le plan d'évacuation de votre maison, de convenir d'un lieu de rassemblement et de procéder à des exercices d'évacuation. Si vous habitez un immeuble avec un ascenseur, utilisez les marches en cas d'urgence et même lors de vos exercices d'évacuation.

Assurez-vous de savoir comment couper l'eau, l'électricité et le gaz, s'il y a lieu. Planifiez un itinéraire pour quitter votre quartier en cas d'évacuation et prévoyez un deuxième trajet au cas où des routes seraient impraticables.

Faites également l'inventaire de vos biens, avec preuves d'achat, photos ou bandes vidéo. Conservez ces documents et une copie de vos polices d'assurance habitation et automobile à l'extérieur de votre domicile en lieu sûr, au bureau par exemple.

Enfin, communiquez avec votre assureur afin de vérifier la couverture de votre assurance habitation. La majorité des contrats d'assurance couvre les dommages causés par des catastrophes naturelles comme la grêle, la foudre, les tempêtes de vent ou les tornades.

PRÉPARER UNE TROUSSE D'URGENCE À LA MAISON

Les événements imprévisibles peuvent survenir n'importe quand et n'importe où, alors il est important d'être préparé pour faire face à toute situation. Ayez toujours chez vous une trousse d'urgence contenant les articles nécessaires pour permettre à votre famille de subsister pendant les 3 premiers jours d'un sinistre.

Voici les articles essentiels à avoir dans votre trousse d'urgence :

- Eau potable
- Nourriture non périssable
- Ouvre-boîte manuel
- Radio à piles
- Lampe frontale ou de poche
- Briquet ou allumettes et chandelles
- Trousse de premiers soins

Placez votre trousse d'urgence dans un endroit facilement accessible. Assurez-vous également de vérifier son contenu chaque année et de remplacer les piles et les réserves d'eau au besoin, ainsi que les aliments non périssables périmés.

Être préparé est la meilleure façon de faire face aux situations d'urgence. La Ville de Beauharnois encourage tous les citoyens et citoyennes à prendre leur sécurité en main et à participer à la *Semaine de la sécurité civile* pour en apprendre davantage sur les bonnes pratiques à adopter en cas de sinistre.

----- 30 -----

Source :

SERVICE DES COMMUNICATIONS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Ville de Beauharnois

450 429-3546

communications@ville.beauharnois.qc.ca